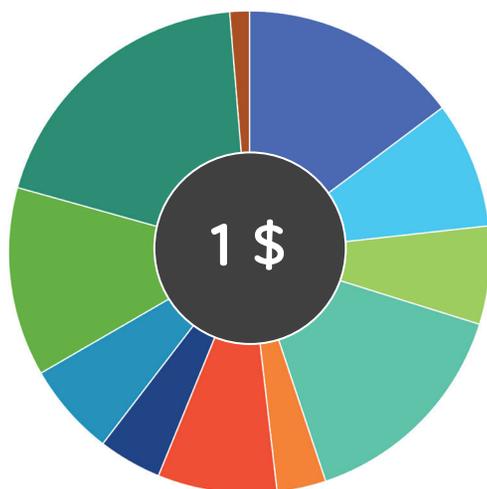


# DÉPENSES

COMMENT CHAQUE 1 \$  
EST UTILISÉ



- Administration générale : 0,148 \$
- Sûreté du Québec : 0,085 \$
- Sécurité publique et incendie : 0,066 \$
- Travaux publics (voirie) : 0,151 \$
- Aqueduc et égout : 0,033 \$
- Matières résiduelles : 0,080 \$
- Protection de l'environnement : 0,043 \$
- Urbanisme, développement, tourisme: 0,062 \$
- Loisirs, culture et parcs : 0,127 \$
- Remboursement dette à long terme et frais de financement : 0,194 \$
- Remboursement fonds de roulement : 0,013 \$

# TAXES

DATES DES VERSEMENTS 2023

1<sup>er</sup> versement

16 mars

2<sup>e</sup> versement

18 mai

3<sup>e</sup> versement

20 juillet

4<sup>e</sup> versement

21 septembre

NOUVEAU

5<sup>e</sup> versement

16 novembre

## MODALITÉS DE PAIEMENT

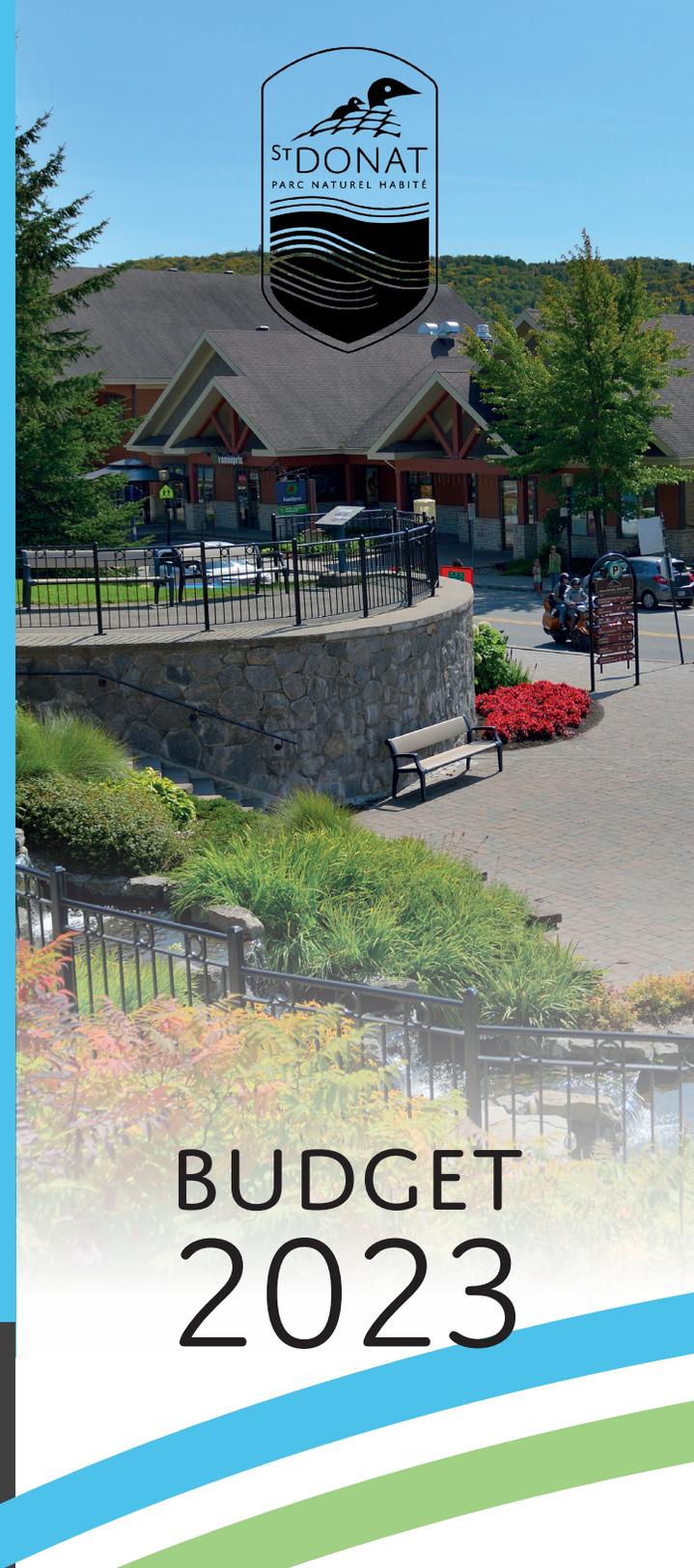
- dans la plupart des succursales, guichets automatiques ou services internet des institutions financières du Canada
- par chèques postdatés (en inscrivant à l'endos de chacun le numéro de matricule) remis directement à l'hôtel de ville, au comptoir de perception ou dans le passe-lettres, ou postés (nous recommandons de faire parvenir les 5 chèques ensemble et avant l'échéance du premier versement)
- par Interac (débit) ou en argent comptant, au comptoir de perception de l'hôtel de ville

**Aucune carte de crédit n'est acceptée**



Municipalité de Saint-Donat  
490, rue Principale, Saint-Donat, QC, J0T 2C0  
**819 424-2383, poste 228 (message)**

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



# BUDGET 2023

Chères citoyennes,  
Chers citoyens de Saint-Donat,

Le conseil municipal a adopté un budget de 23 M\$ pour l'année 2023.

Ce budget tient compte du nouveau rôle d'évaluation effectué par la MRC de Matawinie couvrant la période 2023-2024-2025.

Ce nouveau rôle revêt un caractère exceptionnel puisque la hausse moyenne des évaluations foncières a été établie à près de 40 %, mais de manière parfois disproportionnée suivant les secteurs du territoire.

Le travail de préparation budgétaire a été complexe, car il fallait tenir compte tant de l'inflation qui touche les contribuables, que des opérations de la Municipalité. Nous devons trouver un équilibre entre le maintien de la qualité et de la quantité des services offerts tout en demeurant prudents face à l'incertitude de la situation économique.

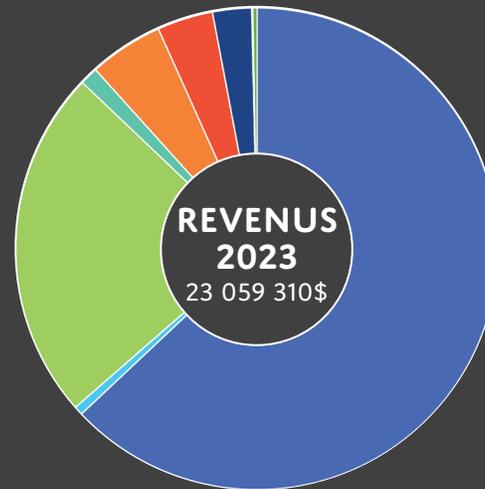
Si le contexte actuel est particulièrement difficile, notons que les investissements réalisés ces dernières années au niveau des infrastructures routières, communautaires et des parcs portent fruit puisque la population permanente de Saint-Donat a augmenté de plus de 17 % ces 5 dernières années. Nous constatons aussi une augmentation de la durée des séjours des résidents non permanents. La Municipalité doit ainsi répondre à des besoins de plus en plus croissants.

L'ensemble de ces facteurs nous amène à un budget élevé, mais nécessaire pour le maintien des services et la poursuite de la croissance de notre communauté. Le taux de taxe foncière est abaissé à 0,4885 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 0,07 \$.



Joé Deslauriers, maire

# REVENUS



- Taxes sur la valeur foncière :  
→ 14 521 361 \$
- Taxes sur la valeur foncière - secteur :  
→ 136 991 \$
- Taxes sur une autre base :  
→ 5 429 648 \$
- Tenants lieu de taxes et autres :  
→ 279 865 \$
- Imposition de droits :  
→ 1 144 876 \$
- Autres revenus et services rendus :  
→ 862 401 \$
- Subvention gouvernementale :  
→ 602 688 \$
- Revenus divers :  
→ 14 940 \$
- Affectations, surplus et fonds :  
→ 66 540 \$

# PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Par prudence, la Municipalité réévaluera le calendrier des investissements en infrastructures. Le contexte actuel nous invite à concentrer nos investissements sur les projets soutenus financièrement par des partenaires et les différents paliers de gouvernement.

Ainsi, le programme triennal des immobilisations prévoit la concrétisation de ces dossiers prioritaires en 2023 :

- la construction d'un nouveau Centre de la petite enfance (CPE) pour répondre aux besoins des familles
- la planification et la construction d'une usine de traitement d'eau potable pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de quantité et de qualité de l'eau distribuée
- la construction de 29 logements supplémentaires aux *Résidences du Parc naturel habité* pour améliorer l'offre aux aînés
- la réfection d'infrastructures d'aqueduc et d'égout en fin de vie, dont les stations de pompage au lac Beauchamp

\* Extrait du PTI 2023-2025, disponible en intégralité sur notre site internet à [saint-donat.ca/budget](http://saint-donat.ca/budget).